

**2LM**

Société par actions simplifiée  
au capital de 619 000 euros  
Siège social : 4 BOULEVARD SAINTE BARBE  
ZI LA SAULE, 71230 ST VALLIER  
910 448 687 RCS CHALON SUR SAONE

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 25 octobre 2025**

L'an 2025,  
Le 25 octobre,  
A 9h,

La Société HOLDING LORENZO, Société par actions simplifiée au capital de 1 520 000 euros, ayant son siège social 76 ROUTE DE POISSON, 71600 PARAY LE MONIAL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 892 324 542 RCS MACON,  
Représentée par Monsieur Michel LAURENT, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société 2LM,

En présence de Monsieur Michel LAURENT, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIÈRE DÉCISION**

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de fixer les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social aux 1er janvier et 31 décembre et de réduire de 3 mois l'exercice en cours qui aura ainsi exceptionnellement une durée de neuf (9) mois.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article des statuts relatif à l'exercice social de la manière suivante :

**ARTICLE - EXERCICE SOCIAL**

"Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1er janvier et finit le 31 décembre."

**DEUXIÈME DÉCISION**

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique  
Pour la société HOLDING LORENZO

